



Rapport Moral 2012

Assemblée Générale 2013 du CHF

| Paris – CICP - 4 mai 2013 |

Le bilan de 2012 est largement positif au niveau national.

Il a été dominé par l'organisation des 4e Rencontres Nationales qui sont toujours un moment d'échanges, de réflexion, de contacts avec les associations et les membres, ainsi qu'avec nos partenaires haïtiens et les institutions françaises qui nous soutiennent : près de 40 associations membres et beaucoup d'associations-amies ont, comme observatrices, participé à cet événement que nous mettons en place tous les 2 ans. Ces 4e Rencontres célébrées à Paris ont été également l'occasion de célébrer les 20 ans d'existence officielle de notre association.

2012 a vu le départ de Émeline SAUVIGNET, que nous remercions encore pour le travail accompli durant les 5 années passées au CHF, et son remplacement par Mathilde ORY qui est devenue salariée, chargée de mission après avoir été volontaire du « service civique ». Elle avait produit un rapport très pertinent : « État des Lieux et perspectives » - disponible sous forme électronique sur le site web du Collectif (www.collectif-haiti.fr) : il sera utilisé en parallèle au diagnostic établi par le bureau d'études « Humani Centre ». Saluons aussi le travail de Cindy DROGUE, qui est maintenant la coordinatrice générale du travail réalisé par le Collectif. Son expérience militante, sa facilité rédactionnelle, ses interventions et sa clairvoyance au sein de l'Espace de Partenariat des ONG (EPFH) et au sein de la Coordination Europe Haïti (CoEH) nous sont très précieux, sans oublier les liens très forts qu'elle a tissés avec nos trois partenaires haïtiens, le Groupe Médialternatif, le GARR et VETERIMED (ce dernier en partage avec Mathilde).

Je reviens sur **le service civique** auquel nous faisons appel pour des besoins ponctuels en personnels : il convient d'être vigilant avec ce dispositif, car il est précaire tant pour l'institution (contractualisation de 6 à 12 mois maximum) que pour les jeunes de moins de 26 ans, pour une indemnité d'environ 500 €. Cependant il nous semble intéressant notamment pour 'lancer' des jeunes sur la voie de l'engagement solidaire. Dans l'agrément, que nous devons à nouveau solliciter auprès de l'agence du Service Civique, nous allons établir la demande de façon à ce qu'il puisse être mis au bénéfice des associations membres du Collectif, qui s'engageraient dans la démarche avec un jeune volontaire.

Durant cette année, le CHF n'a pas eu de problème financier important, juste un peu de manque de trésorerie à certains moments. Cette embellie financière est due principalement aux attributions de subvention par la Fondation de France qui a apprécié nos propositions en termes de coordination et de réflexion au sein de tous les acteurs

de la solidarité avec le peuple haïtien et de renforcement des capacités de nos partenaires institutionnels en Haïti. Il faut ajouter qu'une subvention a été obtenue de la Région Ile de France pour deux années, en contrepartie d'une animation renforcée auprès des acteurs de la solidarité franco-haïtienne de la région parisienne : objectif qu'il est indispensable de garder en mémoire. Pour ces deux subventions, je tiens à souligner la qualité des dossiers établis par les salariées accompagnées en cela par le secrétaire national. Nous aurons à reparler des perspectives financières pour les années à venir et de la nécessité de trouver à la fois des soutiens institutionnels et de créer des projets finançables liés à notre expertise et à notre spécificité dans le paysage d'acteurs de la solidarité franco-haïtienne.

Le fonctionnement de nos instances a été soumis pendant sept (7) mois à un **diagnostic institutionnel** dont nous venons d'obtenir les résultats, après des réunions en régions et au niveau national, avec la participation de quelques membres du CA au sein d'un comité de pilotage. Ce diagnostic **démontre la trop faible participation des associations et des membres aux prises de décisions et aux actions réalisées au niveau national**. Nous allons en débattre cet après-midi, mais je donne déjà deux voies à explorer issues des recommandations qui nous ont été formulées :

- *tout d'abord*, il semble nécessaire d'organiser plus de séances de travail et de rencontres avec les associations, membres ou non, sur des thématiques qui les intéressent dans le cadre de leurs partenariats avec Haïti. Nous pouvons être fiers du très bon travail réalisé au niveau national dans nos actions CIAP (Coordination, Information, Animation et Plaidoyer) et dans la défense des droits humains (Souveraineté alimentaire, Identité|Droits Humains et Liberté d'expression) avec nos trois (3) partenaires haïtiens déjà cités.
- *et maintenant*, il importe au CHF de mettre l'accent, dans les années à venir, sur le fait **que le Collectif est un Réseau** réunissant des associations de citoyens français, réseau qui se veut en liaison avec des citoyens haïtiens présents dans des associations haïtiennes dispersées dans tout le pays. **Il nous est nécessaire d'insister sur la notion de Partenariat qui s'appuie beaucoup sur le montage (adaptation au besoin et volonté locale) et la conduite de projets dans le long terme (voir le Guide des Bonnes Pratiques)** et sur des investissements à faire en Haïti pour mettre en avant les ressources locales (biens, services et personnes) et afin qu'elles génèrent des revenus locaux. Il est temps de porter la nécessité sur l'accompagnement d'un développement maîtrisé plutôt que d'accorder notre énergie à la collecte de biens de consommation et à l'expédition de containers. Ces derniers, en lieu de stimuler l'économie haïtienne, la perturbent et doivent être réservés à des domaines particuliers d'activités spécialisées ou à des circonstances d'urgence.

Demeurent deux nécessités très importantes à satisfaire: les ressources humaines et les moyens financiers, tant au niveau national que dans les associations.

- pour réunir les ressources humaines dédiées à l'administration et à la représentation du CHF et des Collectifs Régionaux, ***nous lançons un appel auprès des bénévoles adhérents associatifs et individuels***. Mais la disponibilité en temps, même celle des retraités, est limitée. Sans un soutien relationnel et bureautique permanent fourni par les Coordinatrices du CHF, les administrateurs ne pourraient assurer seuls les charges qu'incombe à une bonne représentation. Il nous a été nécessaire de trouver des solutions : soit en ***embauchant des salariés*** en « emplois aidés ou d'avenir », soit ***en engageant des jeunes du Service Civique***, soit ***en accueillant des stagiaires motivés*** en quête d'une expérience associative (diminution du chômage chez les jeunes). Il nous arrive que nous sollicitons des bénévoles de tous âges, qui considèrent leur engagement vis-à-vis d'Haïti, non

comme un passe-temps ou une bonne action, mais comme une démarche indispensable à la reconstruction d'Haïti **et à l'équilibre solidaire de la planète.**

- et pour agir efficacement, **il faut rassembler des moyens financiers : les subventions** aux associations doivent être sollicitées auprès des collectivités locales mais elles sont notoirement insuffisantes et en diminution constante. Les **manifestations culturelles, les ventes d'artisanat et de produits haïtiens** (ETHIQUABLE par exemple), ont un rôle très important pour faire connaître Haïti sous un angle positif et pour maintenir la cohésion parmi les membres d'une organisation : elles sont cependant souvent insuffisantes pour arriver à des actions qui auront un impact significatif pour la vie de nos partenaires haïtiens. Il y a aussi le système de Parrainage, à condition qu'il soit de plus en plus collectif et non avec un fléchage personnel. Ne serait-il pas important de faire appel à **un autre type de financements que celui provenant des Appels à Projets** ? La typologie des associations adhérentes, déduite du rapport « État des lieux et perspectives », est très intéressante car elle fait ressortir trois (3) catégories : je ne me fais aucun souci pour les associations qui ont des budgets supérieurs à 100 000 € provenant essentiellement des appels à projets auxquels elles ont répondu, souvent grâce à la présence de salariés dans leur structure. Par contre je suis très inquiet pour celles qui présentent des budgets inférieurs à 5 000 € : comment peuvent-elles réaliser quelque chose qui perdurera ? Ne pourraient-elles pas se regrouper avec d'autres associations pour répondre en compétences à ces **appels** et pour mener des **projets** avec le ou les partenaires haïtiens, avec aussi des organismes spécialisés dans certaines compétences (PsEAU, Électriciens sans frontières, AVSF,..)? **La grande majorité des associations** oscille entre ces deux (2) chiffres. C'est avec elles qu'il faut principalement travailler et organiser rencontres et réunions pour agir de façon efficace et témoigner d'une vraie solidarité. Les thématiques sont nombreuses – éducation, eau, agriculture, énergies, environnement, santé, formation professionnelle, soutien orphelinats, crèches, etc. Il convient de toujours garder en tête le volet économique des projets et leur viabilité financière sur le long-terme.
- **Retenez donc cette image** : le CHF, avec les petites associations et les ONG partenaires (AVSF, CCFD, etc) est devenu « **le 4ème pilier de la coopération et du développement des pays du sud** », et d'Haïti dans notre cas. Cette image a été émise à Bruxelles lors d'une réunion de la Coordination Europe-Haïti à laquelle le CHF participe. (*4^{ème} pilier à quoi ça sert ? Vous pouvez avoir une chaise à 3 pieds, mais quand elle en a quatre c'est quand même plus stable et pour une table pas besoin de faire un dessin !*) . **Soyons donc conscients que nous sommes un pilier, que quantitativement certains peuvent négliger, mais que qualitativement nous demeurons les importants acteurs de proximité qui façonnent la générosité en France, valorisent la solidarité en Haïti, dialoguent et construisent avec les haïtiens.**

A la fin des Rencontres Nationales le 3 novembre 2012 **Gotson PIERRE, coordinateur du Groupe Médialternatif**, organe grâce auquel vous recevez USH toutes les semaines, **nous a déclaré** : « **Le CHF n'est pas un bailleur conventionnel, c'est un vrai partenaire qui nous accompagne, nous conseille, nous respecte, c'est un échange. Cela donne envie de créer en Haïti le « réseau des partenaires du CHF » qui pourrait constituer une caisse de résonance pour porter le plaidoyer autour de la question : « pour une coopération qui marche ».**

Mais qu'est-ce qu'une coopération qui marche ? J'ai trouvé un début de réponses dans le dernier bulletin de AVSF (Agronome et Vétérinaires sans frontières). **« Pour agir avec les acteurs du Sud, il est nécessaire :**

- **de privilégier la dignité du citoyen et réduire l'assistanat,**
- **de renforcer les capacités des partenaires plutôt que de se substituer à eux,**
- **de contribuer aux politiques publiques plutôt que de recycler des modèles inadaptés »**

Le CHF, a été reçu par le **Cabinet du Ministre chargé du Développement** et il a apporté une contribution écrite aux **Assises du Développement en mars 2013**. **Nous redisons ici l'essentiel de notre propos :** **« Pour accompagner le développement, pensé et organisé par les haïtiens, il nous convient de tenir les rôles essentiels suivants :**

- **porteur des informations à proposer à la société civile française pour qu'elle puisse discerner les engagements tenus ou pas, les progrès réalisés par la société civile haïtienne ;**
- **animateur d'une réflexion prospective à mener avec tous les acteurs de la coopération française et européenne et tous ceux qui viennent en appui aux projets conçus et gérés par des haïtiens eux-mêmes ;**
- **contributeur dans la concertation à maintenir avec les décideurs politiques chargés d'accompagner la reconstruction d'Haïti et le développement de son peuple, tant sur le plan national que local.**

Nous allons pouvoir échanger à partir de ces propos durant l'après-midi et comme je l'espère, pouvoir ensemble, prendre des orientations pour les années 2013- 2014.

Paul VERMANDE
Président du CHF
Le 3 mai 2013